

Villeneuvev : schéma cadastral

À Télécharger le PDF

On voit ici tout le territoire de Villeneuvev - 315 hectares ! qui a été prélévée sur « Clermont de Lodève » et N... par lettres patentes de Louis XIV, en 1677. Plusieurs fois, les communes spoliées ont tenté de récupérer ce qu'elles considéraient toujours comme leur bien. Vainement ! Mais, de son plein gré, Villeneuvev a demandé et obtenu son intégration dans la Communauté de Communes du Clermontois au 1er janvier 2007.

En teintes plates : les collines boisées ; en hachures : les terres cultivées (vignes essentiellement, mais aussi résidences dans la vallée de la Dourbie).

Villeneuvev a toujours été aimée et protégée : par le Roi, d'abord ! Mais aussi par la République qui, en 1944, a fait inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le portail « Honneur au Travail » et le Buffet d'eau ; puis, en 1945, le site de l'entrée (allée des Platanes avec les vignes de part et d'autre) et la cité. Plus tard, les élus ont obtenu en 1995 le classement de l'intégralité de la commune en Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU). Par ailleurs, une Zone Naturelle Intégrité Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a été définie en 1992 sur les collines du Travers de Nôbian et de la Bruyère. Enfin, une partie des collines a fait l'objet en 2006 d'une protection européenne Natura 2000.